

**XXIX° SESSION
DE L'ASSEMBLEE PARLEMENTAIRE
DE LA FRANCOPHONIE**

NIAMEY, 5-9 JUILLET 2003

**RAPPORT D'ACTIVITES
DU CHARGE DE MISSION EUROPE,
M. FREDDY DEGHILAGE**

La Conférence des Présidents réunie en Moldavie en septembre 2002 a déterminé les thèmes développés par la XV^{ème} session de l'Assemblée régionale Europe de l'APF qui s'est tenue quant à elle, à Bruxelles, en novembre dernier, à l'invitation de la section APF-Communauté française de Belgique.

Dix-huit des vingt sections de la Région Europe ainsi que quatre parlements observateurs (le Conseil consultatif interparlementaire du Benelux, le Parlement de la République tchèque, la Seimas de la République de Lituanie et le Parlement de Géorgie) ont répondu favorablement à l'invitation.

M. Mahamane Ousmane, en qualité, à l'époque, de 1^{er} Vice-Président international de l'APF, le Secrétaire général parlementaire, M. Legendre, accompagné de Mme Ferrière, Secrétaire générale administrative adjointe de l'APF et le Chargé de mission Amérique, M. Lalonde, que j'avais eu l'occasion de rencontrer à la régionale Amérique de l'an dernier ont également honoré l'Assemblée régionale Europe de leur présence.

La commission présidée par M. Bourg Broc de la section française et vice-présidée par M. Culiuc de la section moldave a développé le thème relatif à l'élargissement de l'Union européenne dans sa relation avec la Francophonie. Elle s'est penchée plus précisément sur l'avenir de la langue française dans les institutions européennes. Suite à de larges échanges de vues en présence et avec la collaboration d'experts tel le représentant permanent de l'OIF auprès de l'Union européenne à Bruxelles, la commission, et ensuite, l'Assemblée régionale ont adopté une résolution.

Le deuxième thème examiné, à savoir la promotion du cinéma européen a suscité énormément d'intérêts dans la commission co-présidée par M. Alexandrov de la section bulgare et par M. Fattebert de la section suisse. Le rapport de M. Scheuer de la section luxembourgeoise et les interventions des experts ainsi que celle du Ministre de l'Audiovisuel de la Communauté française de Belgique ont lancé un débat riche en idées qui aboutit à l'adoption d'une 2^{ème} résolution en commission et en séance.

Soucieux d'assurer le suivi de ces deux textes, j'ai invité par courrier du 11 décembre 2002 toutes les sections de l'APF Région Europe à adresser leurs résolutions à leur gouvernement respectif.

Lors de la rencontre avec le Président du Parlement européen au Bureau APF de Strasbourg, je n'ai pas manqué de faire état du travail accompli par l'Assemblée régionale Europe de l'APF. Suite au conseil promulgué par M. Cox, lui-même, j'ai adressé les deux résolutions, d'une part, au Président de la commission de la Culture, de la Jeunesse, de l'Education et des Médias du Parlement européen, à savoir, M. Michel Rocard et, d'autre part, à Mme Viviane Reding, commissaire européenne responsable de l'Education et de la Culture.

Je tiens à souligner, qu'après avoir transmis notre dossier aux services de la Direction générale de l'Education et de la Culture, Mme Reding a non seulement soutenu notre position sur la nécessité de prôner la diversité linguistique et culturelle, mais qu'elle nous a affirmé que nos recommandations seront utiles à la fois dans le cadre de la préparation du prochain programme Média et dans la politique européenne de promotion de la diversité culturelle et linguistique.

Toujours en ce qui concerne le suivi des résolutions adoptées par l'Assemblée régionale Europe, M. Beteille, sénateur français, a présenté à l'Assemblée régionale qui s'est tenue à Bruxelles, une communication portant sur le suivi d'une résolution qui avait été adoptée par la 14^{ème} Assemblée régionale Europe réunie en 2001 à Budapest, à savoir, celle sur la problématique des réductions de coût en matière de brevets européens, avec le maintien de la traduction de ces documents en français.

Pour clore ce compte-rendu relatif aux travaux de notre dernière Assemblée régionale Europe, permettez-moi de faire état de la présentation que réalisa M. Charlier, Président de la section de la Communauté française de Belgique relative au site Internet de la Région Europe dont les objectifs sont multiples, à savoir :

- participer à assurer la présence de la Francophonie sur les autoroutes de l'information ;
- valoriser l'ensemble des travaux de l'Assemblée régionale Europe de l'APF en les rendant de plus en plus transparents, accessibles à l'ensemble des internautes ;
- rapprocher plus encore les sections de l'APF.

Avec votre accord, je me propose de vous faire part à présent, des desiderata et des décisions prises par la Conférence des Présidents de la Région Europe.

Ayant exprimé le souhait que le Comité directeur du réseau des femmes parlementaires soit composé de 3 représentantes européennes et qu'une vice-présidence puisse être assurée par la Région Europe, j'ai introduit en janvier dernier une requête auprès de M. Legendre. Cette requête qui a reçu l'assentiment du Secrétaire général parlementaire consiste à inscrire à l'ordre du jour de la réunion du réseau des femmes parlementaires de l'APF, un point relatif à la modification des statuts et ce, en espérant de passer de 9 à 12, le nombre des membres du Comité directeur de ce réseau.

Soulignons que cette proposition a été adressée aux Chargés de mission Amérique et Afrique et ce, afin de leur permettre en temps utile d'examiner cette demande et de la relayer auprès des femmes parlementaires de leur région. Mais cette lettre a également été adressée à la Présidente du Comité directeur du réseau des femmes parlementaires, ainsi qu'à tous les Présidents et Secrétaires administratifs des sections de l'APF Région Europe.

La Conférence des Présidents a par ailleurs décidé à Bruxelles, en novembre 2002, de proroger sans l'amender, le programme d'actions de coopération de l'Assemblée régionale Europe. Suite à cette décision prise à l'unanimité, les sections ont été invitées à liquider leur cotisation pour 2002 et 2003 et à m'adresser un rapport circonstancié concernant les actions qu'elles aimeraient entreprendre.

Seule la Macédoine a répondu à cette invitation. Je me suis donc rendu à Skopje du 6 au 9 avril 2003. Cette mission fit l'objet d'un dossier circonstancié qui a été soumis à l'examen de la Conférence des Présidents réunie à Jersey les 3 et 4 juin dernier.

Suite à l'avis positif de la Conférence des Présidents de Jersey, plusieurs membres de la section macédonienne se rendront, dans les mois à venir, pour une durée d'une semaine, au Centre européen de langue française, à Bruxelles. Le CELF est un centre de ressources linguistiques et documentaires situé au cœur du quartier européen. En plus du volet linguistique, les stages organisés par le CELF ont un volet de formation à l'Europe et à la culture francophone.

Cette proposition de véritable stage de formation par modules linguistiques et thématiques suivie dans un centre créé au sein de l'Alliance française de Bruxelles Europe en partenariat avec le ministère français des Affaires étrangères ainsi qu'avec le Commissariat Général des Relations internationales de la Communauté française de Belgique, me semble correspondre parfaitement à l'esprit du PAC. Notons par ailleurs que le thème de formation au CELF sera celui qui a été proposé par la section macédonienne et qui a été retenu par la Conférence des Présidents de Jersey, pour notre assemblée régionale de l'an prochain à savoir l'intégration des Balkans dans l'Union européenne. Ce stage peut dès lors être considéré comme préparatoire aux travaux de la prochaine régionale Europe. Pour toutes ces raisons, j'ose espérer que la nature même de ces stages qui vous l'aurez compris, sont complémentaires à d'autres actions menées en Francophonie, suscitera non seulement un intérêt mais également un financement suffisant pour permettre leur développement.

Toujours concernant le programme d'actions de coopération de la Région Europe, je me dois d'attirer votre attention sur l'intention exprimée, dès 2002, par la section hongroise, d'organiser au printemps 2004 une Conférence à Budapest ayant comme thème central « l'élargissement de l'Union européenne et l'avenir du français ». Suite à l'intérêt exprimé par les différents nouveaux adhérents à l'Union européenne que la section hongroise contactera, un dossier circonstancié réalisé avec la collaboration du secrétariat de la Région Europe de l'APF sera examiné lors de la prochaine Conférence des Présidents qui aura lieu à Delémont au Jura suisse.

En effet, c'est au Jura suisse qu'aura le plaisir de se réunir la XVI^{ème} session de l'Assemblée régionale Europe de l'APF et ce, du 5 au 8 novembre prochain.

Les deux thèmes déterminés par la Conférence de Jersey y seront développés, à savoir :

- Le tourisme, outil de développement de la langue française et de coopération au sein de la Communauté francophone

- La coopération entre l'Union européenne et les pays ACP : ce dernier thème fut retenu d'autant que les conclusions des discussions pourraient fournir une contribution de la Région Europe à l'avis que l'APF présentera au prochain Sommet de la Francophonie et qui portera sur les questions de développement.

Pour conclure, au nom de l'ensemble des sections APF de la Région Europe, je tiens à remercier, pour son invitation, la section jurassienne de l'APF et plus précisément son nouveau Président M. Maxime Jeanbourquin qui en outre sera porteur, avec la section valdotaine, du thème relatif au tourisme. Je serais très heureux si les Chargés de mission Afrique et Amérique nous faisaient l'honneur d'assister à nos travaux.

Je vous remercie pour votre écoute.